



swissuniversities

Effingerstrasse 15, Postfach

3001 Bern

www.swissuniversities.ch

Berne, le 7 mars 2019

Les hautes écoles suisses soutiennent la signature de l'accord institutionnel avec l'UE

Le comité de la Conférence des recteurs des hautes écoles suisses recommande la signature de l'accord institutionnel entre la Suisse et l'Union européenne. Cet accord permettra à la Suisse de poursuivre le succès de sa coopération en matière de recherche et de formation en tant que partenaire constructive et fiable. Si la Suisse venait à perdre son ancrage international, cela aurait également des conséquences négatives pour la formation et la recherche ainsi que pour le développement économique dans notre pays. Concernant les thèmes controversés figurant dans le projet d'accord, le dialogue doit à nouveau être recherché avec l'UE pour des clarifications, par exemple via des déclarations communes.

Pour la place helvétique du savoir, de la recherche et de l'innovation – et par conséquent pour la compétitivité du pays – le réseau international et la coopération avec les partenaires en Europe sont des éléments centraux. Les hautes écoles suisses et les institutions de recherche sont pour cela tributaires de relations régulées avec l'UE. Un échec de l'accord institutionnel avec l'UE compromet ces relations stables. Une lacune dans la base juridique pourrait affaiblir à moyen et long terme les accords bilatéraux actuellement en place entre la Suisse et l'UE. swissuniversities encourage par conséquent le Conseil fédéral à trouver aussi rapidement que possible une solution avec l'UE pour une consolidation des accords bilatéraux sur le long terme. Une nouvelle exclusion de la coopération européenne dans le domaine de la recherche et de la formation doit impérativement être évitée. Afin d'y parvenir, les autorités politiques suisses et l'UE doivent rapidement trouver une solution viable pour un accord institutionnel permettant de maintenir des relations stables.

Au vu des développements de ces dernières semaines, aucune alternative réaliste au projet existant d'accord institutionnel avec l'UE n'est envisageable. swissuniversities est conscient que certains points du projet d'accord sont controversés en Suisse. Le dialogue devrait à nouveau être engagé sur ces points avec la commission européenne dans le but de clarifier certains aspects, par exemple via des déclarations communes. Sur la base de ces appréciations, le comité de swissuniversities recommande au Conseil fédéral de signer et de conclure le présent projet d'accord institutionnel avec l'UE, tout en reprenant à nouveau certains thèmes spécifiques avec l'UE.

3001 Berne, 07.03.2019

Contact:

Josefa Haas

Responsible communication

communications@swissuniversities.ch

+41 31 335 07 34

swissuniversities